

**Membres
du conseil
d'administration
(2009-2010)**

Jean-Guy Bernard
(Altus Derbyshire)
Vice-président
et responsable du comité des dons

Yves Dubois
(Borden Ladner Gervais Montréal)
Secrétaire
et responsable du comité des enfants

Guy Lamarre
(SITQ)
Vice-Président
et responsable des activités dans les édifices

Jacques Laplante
(WAL Immobilier Inc.)
Trésorier
et responsable du comité des levées
de fonds

Mario Levasseur
(Industrie de Maintenance Empire)
Vice-président
et responsable du comité des dons

Chrystine Loriaux
(Palais des congrès de Montréal)
Vice-présidente
et responsable du marketing et
communications

Renée Vézina
(Groupe Immobilier Oxford)
Présidente
et responsable du comité des événements

PROPOSITION DE COMMANDITE OFFICIELLE

LE GRAND BAL BÉNÉFICE 2010

de la Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes

Salles LE WINDSOR

le jeudi 3 juin 2010



Photo courtoisie Le Windsor

UNE GRANDE SOIRÉE AU BÉNÉFICE DES JEUNES MONTRÉALAIS DANS LE BESOIN

Rien n'est plus contagieux que le sourire d'un enfant. Malheureusement, pour de nombreux jeunes montréalais, il n'y a pas de quoi sourire. La maladie, l'abus et une situation financière difficile ont parfois fait des ravages en ne leur permettant de garder espoir pour un avenir heureux. La FIMJ aide à changer cette situation en offrant un certain réconfort à ces jeunes dans le besoin.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la FIMJ est composé de sept représentants provenant du domaine immobilier. Une combinaison de propriétaires, de courtiers, de gestionnaires, de fournisseurs et de professionnels travaillent bénévolement depuis huit ans pour concrétiser une vision et un objectif : améliorer la condition de vie des enfants de milieux défavorisés et leur donner de l'espoir afin de réussir.

Orientation

Croyant que tous les enfants ont le potentiel de se réaliser avec succès, la Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes a centré ses efforts sur des projets spécifiques et significatifs dont les buts sont d'améliorer leur condition, en plus de son aide financière versée à différents groupes de jeunes.

Inspirée par sa devise « *Construire l'avenir avec les jeunes* », la FIMJ a choisi d'utiliser son expertise et d'investir principalement dans les besoins immobiliers d'organisations montréalaises déjà existantes qui ont pour mandat d'aider les jeunes.

Les retombées de la Fondation reposent en grande partie sur les levées de fonds. La campagne de recyclage de papier dans les édifices de bureaux constitue la principale source de financement et la Fondation travaille ardemment à convaincre les autres propriétaires des immeubles à joindre les rangs de SITQ et Oxford.

Le Grand Bal de la Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes est un événement de prestige réunissant tous les intervenants de l'industrie immobilière sensibles aux réalités de la jeunesse défavorisée montréalaise. Ce grand rassemblement qui se tient à tous les trois ans permet de décrocher des centaines de sourires à ces enfants dans le besoin.

Pour de plus amples informations concernant la Fondation immobilière de Montréal pour les Jeunes et ses diverses activités : www.fimj.org

Un exemple de contribution de la FIMJ



Le Centre communautaire Hochelaga recevait en novembre 2008 l'aide de la FIMJ qui a contribué à l'achat de centaines d'habits de neige neufs distribués dans 19 écoles défavorisées de Montréal. Le projet Sous Zéro est une initiative de la designer québécoise de renom, Marie Saint-Pierre.

De gauche à droite sur la photo :

Jacques Laplante, FIMJ, Chrystine Loriaux, FIMJ, Renée Vézina, FIMJ, Marie Saint Pierre, Danielle Charest, Roland Barbier, André Poirier.

Dons au 31 décembre 2009

Date	Bénéficiaire	Montant	Description
Février 04	Maison des enfants	10 000,00 \$	Camp Edphy pour dix enfants
Mai 04	Fondation Marie-Vincent	1 500,00 \$	Don
Juin 04	Maison des enfants	31 531,23 \$	Remboursement pour travaux construction
Juin 04	Fondation des aveugles	500,00 \$	Don - Camp provincial
Décembre 04	Jeunesse au Soleil	3 000,00 \$	Don
Mai 05	Fondation des aveugles	500,00 \$	Don
Juin 05	Maison des enfants	10 000,00 \$	Camp Edphy pour dix enfants
Juin 05	Fondation Marie-Vincent	600,00 \$	Participation à une soirée bénéfice
Juillet 05	Maison des enfants	3 000,00 \$	Don pour achat de vêtements pour Camp Edphy
Septembre 05	Jeunesse au Soleil	3 000,00 \$	Don
Juin 06	Maison des enfants	10 000,00 \$	Camp Edphy pour dix enfants
Juillet 06	Maison des enfants	1 000,00 \$	Achat vêtement pour les enfants pour le gala
Septembre 06	Fondation des aveugles	500,00 \$	Don
Septembre 06	Jeunesse au Soleil	5 000,00 \$	Don remis au gala
Décembre 06	Fondation Charles Bruneau	2 000,00 \$	Don (24 heures Tremblant)
Mai 07	Maison des enfants	3 000,00 \$	Don pour achat de vêtements pour Camp Edphy
Mai 07	Maison des enfants	10 000,00 \$	Camp Edphy pour dix enfants
Mai 07	Fondation pour l'enfance Starlight Canada	1 500,00 \$	Défi en go-Kart
Mai 07	LEUCAN	500,00 \$	Défi des têtes rasées 2007
Juin 07	Fondation Marie-Vincent	445 000,00 \$	Don pour édifice du centre d'expertise
Juin 07	Jeunesse au Soleil	48 154,13 \$	Don pour achat d'un autobus
Octobre 07	Fondation Famijeunes	20 000,00 \$	Don
Octobre 07	Fondation des aveugles	500,00 \$	Don
Novembre 07	Fondation Charles-Bruneau	2 500,00 \$	Don (24 heures Tremblant)
Décembre 07	Centre communautaire Hochelaga	5 000,00 \$	Projet Sous-Zéro - habits 50 enfants pour l'hiver
Décembre 07	Maison des enfants	12 000,00 \$	Don pour refaire la toiture
Décembre 07	Maison des enfants	478,35 \$	Billets pour Casse-Noisette (4 enfants et parents)
Décembre 07	Maison d'Youville	15 000,00 \$	Paiement loyer pour six mois et besoins pressants
Avril 08	MAP (Mères avec Pouvoir)	10 000,00 \$	Don - Terrain de jeu pour enfants
Avril 08	Je Passe Partout	17 000,00 \$	Don
Mai 08	La Maison des enfants de l'Île de Mtl	3 000,00 \$	Don pour achat de vêtement pour camp d'été
Mai 08	Fondation Starlight Starbright	1 500,00 \$	Don
Mai 08	Montreal Children Hospital	500,00 \$	Don
Mai 08	École Victor-Doré	25 000,00 \$	Don pour refaire cour d'école
Juin 08	Maison des enfants	10 000,00 \$	Camp Edphy pour dix enfants
Juin 08	Jeunesse au Soleil	5 000,00 \$	Don
Septembre 08	Fondation des aveugles	500,00 \$	Don
Septembre 08	Le Bon Dieu Dans la Rue	30 000,00 \$	Véhicule pour rejoindre les jeunes
Octobre 08	Garde manger pour tous	33 000,00 \$	Don pour achat congélateur
Octobre 08	Projet Sous-Zéro	10 000,00 \$	Vêtements d'hiver pour 200 enfants
Mars 09	24h Tremblant	1 000,00 \$	Don
Mars 09	École La Passerelle	21 144,00 \$	Don pour refaire cour d'école
Mai 09	La Maison des enfants de l'Île de Mtl	3 000,00 \$	Don pour achat de vêtements pour camp d'été
Mai 09	La Maison des enfants de l'Île de Mtl	10 000,00 \$	Camp Edphy pour dix enfants
Juin 09	Fondation des aveugles	500,00 \$	Don
Juin 09	J'apprends avec mon enfant	10 200,00 \$	Don
Juin 09	Jeunesse au Soleil	5 000,00 \$	Don annuel
Août 09	Fondation de la recherche sur le diabète juvénile	675,00 \$	Don
Octobre 09	Projet Sous-Zéro	10 000,00 \$	Vêtements d'hiver pour 200 enfants
Décembre 09	La Maison des enfants de l'Île de Mtl	2 502,72 \$	Construction d'un cabanon
TOTAL DES DONS REMIS PAR LA FIMJ:		855 285,43 \$	

Un autre exemple de contribution de la FIMJ



La FIMJ octroyait récemment un montant de 33000 \$ à l'organisme LE GARDE-MANGER POUR TOUS. Ces fonds ont permis de construire une chambre froide et d'acheter un congélateur afin d'améliorer la préparation des repas de l'organisme situé à Pointe-St-Charles.

De gauche à droite sur la photo ci-jointe :

Yvan Delorme, Service de Police de la Ville de Montréal et Président d'honneur de la campagne de financement 2008/2009 du Garde-Manger, Renée Vézina, FIMJ, Larry Smith, Alouettes de Montréal et membre du cabinet de campagne du Garde-Manger, Jacques Fortin, Dessau Soprin et Président du CA du Garde-Manger

COMMANDITES DISPONIBLES GRAND BAL BÉNÉFICE 2010

La Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes vous invite à devenir un partenaire officiel de son Grand Bal bénéfique 2010. Nous vous invitons à vous associer à une cause, à faire partie de la solution. Les secteurs de l'immobilier et des affaires se réunissent pour nos enfants.

Nous vous invitons à choisir parmi les options suivantes. Votre logo apparaîtra dans la catégorie choisie, et vous recevrez les avantages relatifs à votre niveau de soutien. La grandeur de votre logo sera proportionnelle à votre niveau de participation.

OPTION # 1

PARTENAIRE PRINCIPAL - PRÉSENTATEUR

Valeur de 20000 \$ en contribution financière (don en argent, plusieurs versements possibles)

Note : maximum d'un partenaire présentateur.

Cette option vous donne tous les bénéfices de la catégorie suivante (voir ci-dessous *Partenaire platine*) mais également le privilège exclusif d'apposer **votre logo** sur tous les outils promotionnels produits en relation avec le Bal, ainsi que l'opportunité de déléguer un représentant de votre entreprise comme Présentateur officiel. Cette personne aura l'occasion de prendre la parole devant les convives lors de la soirée du 3 juin prochain.

« VOTRE ENTREPRISE »

présente

LE GRAND BAL 2010 DE LA
Fondation immobilière de Montréal pour les jeunes

OPTION # 2

VENDUE POUR LA CATÉGORIE BUREAU D'AVOCATS

PARTENAIRE PLATINE Valeur de 15 000\$ (en argent seulement)

Limite d'un partenaire Platine par catégorie d'entreprise (ex: firmes d'avocats, entrepreneurs généraux, fournisseurs en entretien, etc.)

Cette option vous donne une visibilité de haut niveau sur tout le matériel promotionnel prévu entre l'automne 2009 et le printemps 2010.

Votre LOGO (ou nom) et votre adresse Internet (lorsque l'espace le permet) seront apposés sur tous les éléments promotionnels reliés au Bal :

1. Panneau officiel du Bal installé dans tous les édifices partenaires participants de la FIMJ pour une période minimale de deux (2) semaines dans la première moitié de l'année 2010, à titre de remerciement officiel pour votre soutien.
2. Présentations spéciales aux propriétaires et gestionnaires, ainsi qu'aux leaders de la communauté des affaires : plusieurs présentations sur l'événement seront faits aux gens d'affaires dans les mois à venir. Votre logo comme commanditaire officiel se retrouvera dans le document de présentation.
3. Votre logo sur les invitations et menus souvenir : Les invitations seront envoyées à une variété de contacts de la communauté des affaires. Quantité imprimée: 2 000 invitations, 400 menus.
4. Relations médias / Communiqués de presse : le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse du Bal qui sera émis par l'IDU et BOMA. Votre contribution sera également précisée dans d'autres communiqués diffusés en 2010, entre autres, pour annoncer le bilan de l'événement.
5. Annonces publicitaires (médias écrits) : en 2010, la Fondation réservera des annonces afin de promouvoir le Bal avec ses partenaires médias tels que, par exemple, www.pi2.ca, le journal Les Affaires et Espace Montréal . Votre logo et/ou nom seront intégrés dans ces annonces.
6. Promotion Internet : la Fondation ajoutera une page web à son site pour le Bal dans laquelle tous les logos des commanditaires et partenaires seront visibles avec des hyperliens dirigés vers les sites corporatifs. De plus, les compagnies participantes (propriétaires, gestionnaires ou locataires) seront invitées à intégrer le logo du Bal et son lien web sur leurs sites web respectifs.
7. Campagne de promotion électronique : avant l'événement, les deux organismes fondateurs de la FIMJ (BOMA Québec et l'IDU Québec) procéderont à un envoi promotionnel en ligne en acheminant trois (3) courriels à tous leurs membres corporatifs et individuels. Le nombre d'individus rejoints par chaque courriel promotionnel est supérieur à 3 000 personnes.
8. Visibilité spéciale lors du Bal bénéfice : votre logo et/ou nom sera visible dans les salles de l'événement et prononcé par le maître de cérémonie.
9. Six (6) billets gratuits pour le Bal, une valeur de 350 \$ chaque.
10. Une page gratuite de publicité pour votre compagnie dans le menu souvenir de la soirée.

OPTION # 3

PARTENAIRE OR Valeur de 10 000\$

Votre LOGO (ou nom) et votre adresse Internet (lorsque l'espace le permet) sera apposé dans la catégorie OR sur les éléments promotionnels suivants :

1. Panneau officiel du Bal installé dans tous les édifices partenaires participants de la FIMJ pour une période minimale de deux (2) semaines dans la première moitié de l'année 2010, à titre de remerciement officiel pour votre soutien.
2. Votre logo sur les invitations et menus souvenir : Les invitations seront envoyées à une variété de contacts de la communauté des affaires. Quantité imprimée: 2 000 invitations, 400 menus.
3. Relations médias / Communiqués de presse : le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse du Bal qui sera émis par l'IDU et BOMA. Votre contribution sera également précisée dans d'autres communiqués diffusés en 2010, entre autres, pour annoncer le bilan de l'événement.
4. Annonces publicitaires (médias écrits) : en 2010, la Fondation réservera des annonces afin de promouvoir le Bal avec ses partenaires médias tels que, par exemple, www.pi2.ca, le journal Les Affaires et Espace Montréal . Votre logo et/ou nom seront intégrés dans ces annonces.
5. Promotion Internet : la Fondation ajoutera une page web à son site pour le Bal dans laquelle tous les logos des commanditaires et partenaires seront visibles avec des hyperliens dirigés vers les sites corporatifs. De plus, les compagnies participantes (propriétaires, gestionnaires ou locataires) seront invitées à intégrer le logo du Bal et son lien web sur leurs sites web respectifs.
6. Visibilité spéciale lors du Bal bénéfice : votre logo et/ou nom sera visible dans les salles de l'événement et prononcé par le maître de cérémonie.
7. Quatre (4) billets gratuits pour le Bal, une valeur de 350 \$ chaque.
8. Une demi-page gratuite de publicité pour votre compagnie dans le menu souvenir de la soirée.

OPTION # 4

PARTENAIRE ARGENT

Valeur de 5 000\$

Votre LOGO (ou nom) et votre adresse Internet (lorsque l'espace le permet) sera apposé dans la catégorie ARGENT sur les éléments promotionnels suivants reliés au Bal :

1. Panneau officiel du Bal installé dans tous les édifices partenaires participants de la FIMJ pour une période minimale de deux (2) semaines dans la première moitié de l'année 2010, à titre de remerciement officiel pour votre soutien.
2. Votre logo sur les invitations et menus souvenir : Les invitations seront envoyées à une variété de contacts de la communauté des affaires. Quantité imprimée: 2 000 invitations, 400 menus.
3. Relations médias / Communiqués de presse : le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse du Bal qui sera émis par l'IDU et BOMA. Votre contribution sera également précisée dans d'autres communiqués diffusés en 2010, entre autres, pour annoncer le bilan de l'événement.
4. Promotion Internet : la Fondation ajoutera une page web à son site pour le Bal dans laquelle tous les logos des commanditaires et partenaires seront visibles avec des hyperliens dirigés vers les sites corporatifs. De plus, les compagnies participantes (propriétaires, gestionnaires ou locataires) seront invitées à intégrer le logo du Bal et son lien web sur leurs sites web respectifs.
5. Visibilité spéciale lors du Bal bénéfice : votre logo et/ou nom sera visible dans les salles de l'événement.
6. Deux (2) billets gratuits pour le Bal, une valeur de 350 \$ chaque.

OPTION # 5

PARTENAIRE BRONZE

Valeur de 2 500\$

Votre LOGO (ou nom) et votre adresse Internet (lorsque l'espace le permet) sera apposé dans la catégorie BRONZE sur les éléments promotionnels suivants reliés au Bal :

1. Panneau officiel du Bal installé dans tous les édifices partenaires participants de la FIMJ pour une période minimale de deux (2) semaines dans la première moitié de l'année 2010, à titre de remerciement officiel pour votre soutien.
2. Votre logo sur les invitations et menus souvenir : Les invitations seront envoyées à une variété de contacts de la communauté des affaires. Quantité imprimée: 2 000 invitations, 400 menus.
3. Relations médias / Communiqués de presse : le nom de votre entreprise sera apposé sur le communiqué de presse du Bal qui sera émis par l'IDU et BOMA. Votre contribution sera également précisée dans d'autres communiqués diffusés en 2010, entre autres, pour annoncer le bilan de l'événement.
4. Deux (2) billets gratuits pour le cocktail de la soirée (première partie de l'événement).

**FORMULAIRE DE CONFIRMATION
POUR PARTENAIRES OFFICIELS
GRAND BAL BÉNÉFICE 2010**

ORGANISATION PARTENAIRE :

CONTACT:

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE : _____ TÉLÉCOPIEUR _____
 COURRIEL : _____ SITE WEB : _____

Oui, nous désirons devenir un partenaire officiel du Grand Bal bénéfice 2010 de la FIMJ (Fondation immobilière de Montréal pour les Jeunes) :

PRIÈRE DE COCHER :

OPTION # 1 PARTENAIRE PRINCIPAL	20000\$	_____ (en argent seulement)
OPTION # 2 PARTENAIRE PLATINE	15000\$	_____ (en argent seulement)
OPTION # 3 PARTENAIRE OR	10000\$	_____
OPTION # 4 PARTENAIRE ARGENT	5000\$	_____
OPTION # 5 PARTENAIRE BRONZE	2500\$	_____

SIGNATURE : _____

PRIÈRE DE TÉLÉCOPIER CE FORMULAIRE À LA FONDATION IMMOBILIÈRE DE MONTRÉAL POUR LES JEUNES TÉLÉC (514) 284-2143

Prière d'envoyer votre logo **en format EPS ou PDF haute résolution** (matériel graphique) à : rjv@bbcm.org

PRIÈRE D'ENVOYER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE :
LA FONDATION IMMOBILIÈRE DE MONTRÉAL POUR LES JEUNES
 À L'ADRESSE SUIVANTE : 500, rue Sherbrooke ouest, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 3C6

MERCI !!!